

<b>DDTM de la GIRONDE / SAFDR</b> Cité Administrative 2 rue Jules Ferry – BP 90 33090 BORDEAUX cedex	NOM DE L'ORGANISME CONFECTEUR DU DOSSIER : .....
Secrétariat M. Eric AURENSAN au 05 47 30 52 36 <a href="mailto:eric.aurensan@gironde.gouv.fr">eric.aurensan@gironde.gouv.fr</a> <a href="mailto:ddtm-safdr@gironde.gouv.fr">ddtm-safdr@gironde.gouv.fr</a>	NOM ET TELEPHONE DU CORRESPONDANT A JOINDRE : .....

## **NOTE RELATIVE A LA DEMANDE D'AGREMENT DU GAEC**

(Note d'information à lire page 8)

### **I- CONDITIONS DE CRÉATION DU GAEC**

#### **1) IDENTITÉ**

**NOM DU GROUPEMENT :** \_\_\_\_\_

**SIEGE SOCIAL :** \_\_\_\_\_

**COORDS :** ☎ : \_\_\_\_\_ **Mail :** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**NOMBRE D'ASSOCIES :** \_\_\_\_\_

**DUREE DU G.A.E.C.** \_\_\_\_\_ **DATE DE DEBUT D'ACTIVITE ENVISAGEE :** \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**GAEC TOTAL ou PARTIEL :** \_\_\_\_\_

**DISTANCE à parcourir ENTRE LES EXPLOITATIONS regroupées :** \_\_\_\_\_ km

#### **2) INFORMATIONS SUR LES ASSOCIÉS**

NOM et Prénom DES ASSOCIES	AGE	ADRESSE du domicile habituel	SITUATION PERSONNELLE AVANT adhésion au GAEC

**3) Avez-vous déjà travaillé ensemble**       OUI       NON

**Et si OUI, depuis quand ?** \_\_\_\_\_

**4) Facteurs qui ont influencé la création du GAEC : familiaux / techniques / économiques / sociaux / autres :**

-  
-  
-

-

## II- ORIGINE DU GROUPEMENT ET OBJECTIFS POURSUIVIS

5) Superficie que le GAEC se propose d'exploiter (en ha) : \_\_\_\_\_

Distances entre les exploitations regroupées (siège et bâtiments d'exploitation) en km :

-

Localisation des terres qui seront exploitées par le GAEC (nom des communes) :

-

6) Titres assurant la jouissance des terres que le GAEC se propose d'exploiter :

Titulaire (préciser NOM-Prénom des associés ou GAEC)	Mode de jouissance				Autres
	Terres détenues en propriété		Terres détenues en location (préciser type bail : BâF, BLT, MâD..)		
	Antérieures au GAEC	Après constitution du GAEC	Antérieures au GAEC	Après constitution du GAEC	
<b>Total (en ha)</b>					

7) Activités principales envisagées par le groupement

PRODUCTIONS ANIMALES : Espèce et nombre d'animaux Actuel / Objectif		
	ACTUEL	OBJECTIF
Bovins lait / viande		
Ovins lait / viande		
Caprins lait / viande		
Volailles (chair / gras / œufs...)		
Lapins / Gibier		
Elevages particuliers : - ruches - escargots ...		
<b>Total:</b>		

PRODUCTIONS VÉGÉTALES : désignation exacte de la culture Actuel / Objectif	Superficie approximative par nature de culture (en ha)				
	ACTUEL	OBJECTIF		ACTUEL	OBJECTIF
<b>Prairies permanentes</b>					
<b>Grandes cultures</b> (blé, maïs, tournesol...)					
<b>Cultures fourragères</b> (préciser)					
<b>Cultures légumières / horticoles :</b>					
- plein champ					
- sous abri froid					
- sous abri chauffé					
<b>Pépinières</b> (ornement, viticole...) :					
<b>Plantations pérennes :</b> (préciser)					
- vergers (pommés, prunes...)					
- vignes AOC (préciser AOC)					
- vignes SIG					
<b>Autres</b> (tabac...)					
<b>Surface inculte</b>					
<b>Total :</b>			<b>Total :</b>		

Associés (ou société) détenant des DPU en 2014 : OUI  NON

si OUI précisez, NOM Prénom (ou raison sociale) et nombre de droits détenus :

-

Activités principales autres (tourisme à la ferme, transformation et vente de produits, méthanisation...) :

-

-

-

**8) Méthodes de production choisies** (signes de qualité, transformation à la ferme, mode de commercialisation ...) **à préciser pour chaque nature de culture et production animale :**

-

-

-

### III- APPORTS – PARTS D'INTÉRÊTS – MISES À DISPOSITION

9) CAPITAL SOCIAL (en euros) : \_\_\_\_\_ €

#### 10) PARTS SOCIALES ET APPORTS RESPECTIFS DES ASSOCIÉS :

NOM et Prénom des associés	Apports donnant lieu à des parts d'intérêts représentatives du capital						TOTAL NET	% par associé
	Immeubles et capital foncier	Numéraire	Cheptel mort	Cheptel vif	Stocks	Passif		
<b>TOTAL :</b>								<b>100 %</b>

#### Cas particulier : Apports en industrie ne donnant pas lieu à attribution de parts sociales

NOM et Prénom des associés	Domicile – Profession – Nature de l'apport

#### 11) BIENS MIS À DISPOSITION DU GROUPEMENT

NOM et Prénom des associés	Nature des biens	Mode de jouissance de l'associé		Existe-il une convention entre le GAEC et l'associé ?	Indemnisation prévue
		Propriété	Location		

**12) RÉPARTITION APPROXIMATIVE ENVISAGÉE POUR LES RÉSULTATS :**

NOM et Prénom des associés	Rémunération mensuelle du travail	Rémunération des capitaux	Nombre de parts sociales	Répartition du capital social	Clé de répartition (en%) des bénéfices ou pertes	Prélèvements privés	Réserves

**IV- CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DU GAEC**

**13) Noms des personnes habilitées à agir au nom du groupement (nom des gérants) :**

-  
-  
-

**14) Organisation du travail des associés et répartition des tâches (à détailler / associé) :**

-  
-  
-  
-

**15) Travail extérieur au GAEC d'un ou plusieurs associés du GAEC : OUI  NON**

**Si OUI, nature de l'activité et nombre d'heures envisagées pour chaque associé concerné :**  
*(joindre une lettre d'accord signée par l'ensemble des membres du GAEC)*

-  
-

**16) Dispense éventuelle de travail (à détailler / associé) :**

-  
-

17) **Nombre de salariés permanents envisagés :**

-

18) **NOM – Prénom, adresse et coordonnées du conciliateur le cas échéant :**

-

## **V- RENSEIGNEMENTS DIVERS**

19) **Y a t il un « Jeune Agriculteur » au sein du GAEC ?** (installé depuis moins de 5 ans ou en cours d'installation)

OUI  , si OUI, NOM- Prénom : \_\_\_\_\_ , installation le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

NON

20) **Régime fiscal demandé :**

Le G.A.E.C. demande-t-il à s'assujettir à la TVA : OUI  NON

Quel régime fiscal le G.A.E.C. demande-t-il : REEL  FORFAIT

21) **Autres précisions à apporter :**

-

-

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

*Signature de tous les futurs associés*

**PIÈCES À FOURNIR SELON LA NATURE DE L'OPÉRATION**

AGREMENT	Documents à fournir	Présent	Absent	Sans objet	Réservé DDTM
Agrément d'un GAEC : cas d'une <b>création de société</b>	- Note relative à la demande d'agrément GAEC => <i>Attention : Tous les points doivent être renseignés !</i> - Statuts ou Projet de statuts - Décision de l'assemblée générale réglant l'organisation du travail en commun				
Agrément d'un GAEC : cas de la <b>transformation d'une société existante en GAEC</b>	- Note relative à la demande d'agrément GAEC => <i>Attention : Tous les points doivent être renseignés !</i> - Statuts ou Projet de statuts - Décision de l'assemblée générale réglant l'organisation du travail en commun				

Si toutes les pièces nécessaires au dossier sont présentes **le dossier est complet** et peut être instruit.  
*Attention : le délai de 3 mois (Silence vaut refus) court à compter de la date de réception du dossier.*

Si une ou plusieurs pièces sont manquantes, **le dossier est incomplet** et ne peut être instruit.  
La DDTM vous renvoie un courrier de demande de pièces complémentaires.  
*Attention : le délai commencera à la date de réception des pièces demandées.*

Attention !

- Ils appartient désormais aux associés du GAEC de procéder aux démarches d'immatriculation, d'inscription modificative ou de dissolution du GAEC auprès du greffe du registre du commerce et des sociétés (RCS).
- Après enregistrement de la société, les associés du GAEC devront transmettre à la DDTM les statuts définitifs ainsi qu'un K-bis à jour.

<i>Réservé DDTM</i>		
<b>Dossier complet en DDTM</b>	le ...../...../.....	<b>Visa :</b>
<b>Dossier incomplet demande de pièces complémentaires</b>	le ...../...../.....	<b>Visa :</b>

## **Note d'information : Dossier de demande d'agrément d'un GAEC**

*Arrêté du 24/03/2015 en application de l'article R323-9 du Code Rural et de la Pêche Maritime*

### **Un dossier de demande d'agrément de GAEC COMPLET se compose de :**

- 1- STATUTS ou PROJETS de statuts conforme aux statuts types définis par arrêté
- 2- NOTE rédigée selon le modèle national (arrêté du 24 mars 2015)
- 3- Décision de l'assemblée générale réglant l'organisation du travail en commun.

### **LES STATUTS :**

Ils doivent comporter l'ensemble des articles contenus dans les statuts types définis par l'arrêté du 24/03/2015. Au stade de projet, il doivent préciser expressément la répartition détaillée des parts sociales entre associés.

**Attention : Les associés du GAEC devront transmettre à la DDTM les statuts définitifs du groupement après enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) !**

### **LA NOTE :**

Les associés du futur GAEC doivent **compléter en totalité et de manière détaillée chacun des points** de la note ci-jointe élaborée à partir du modèle type national.

Cette note comprend des éléments permettant d'apprécier la **dimension de l'exploitation commune** :

- les superficies mises en valeur et les natures de production associées, le cheptel (points 5-7)
- les distances entre les exploitations regroupées (point 5)
- les méthodes de production ou de commercialisation (point 8) - *Nouveau !*

Cette note comprend **des éléments concernant les associés** :

- l'identité des associés ou futurs associés : ils auront tous la qualité de chef d'exploitation au sein du GAEC (point 2)
- la répartition du capital social, les principes d'organisation effective du travail en commun (points 9-10-11-12)
- l'organisation du travail détaillée dans la décision d'assemblée générale jointe à la demande d'agrément (point 14)
- l'identité du ou des gérants et le nombre envisagé de salariés permanents (points 13-17)
- le cas échéant, les activités exercées par les associés en dehors du GAEC (*joindre une lettre d'accord signée par l'ensemble des membres du GAEC*) (points 15-16)
- ***Important !*** Facteurs qui ont influencé la création du GAEC (point 4)

Cette rubrique doit présenter de manière claire et détaillée **les motivations** des associés ou futurs associés. Les associés doivent montrer en quoi le choix de la forme GAEC est la plus à même de répondre à leurs attentes par rapport à leur situation actuelle (statut, autonomie, organisation du travail...).

### **Éléments d'appréciation de la demande d'agrément par le préfet :**

- La dimension de l'exploitation doit être suffisante par rapport au nombre d'associés et fournir à chacun un travail effectif et une rémunération suffisante.
- Les associés doivent contribuer au renforcement du GAEC par leurs apports respectifs, la répartition du capital social doit être équilibré et être en adéquation avec les apports de chacun. C'est au moment de **l'agrément du GAEC** que le préfet déterminera si la **transparence économique** à certaines aides de la PAC s'appliquera.
- Les responsabilités tant au niveau des travaux d'exécution ou de direction doivent être partagées.
- L'activité extérieure d'un ou de plusieurs associés du GAEC, si elle existe, doit être conforme aux conditions réglementaires et fera l'objet d'une autorisation du préfet.